

# MASQUES ET GANTS : CE QU'IL FAUT SAVOIR ...

Dispositifs médicaux (DM) qui relèvent de la directive européenne 93/42/CEE (marquage CE)

## Masques

DM de classe I\*



\* Les DM sont organisés en 4 classes, allant de I à III (I, IIa, IIb et III), qui correspondent à des niveaux de risques croissants liés à leur utilisation.

## Gants



Gants de soins, DM de classe I ou I stérile\*

Gants de chirurgie, DM de classe IIa\*  
Normes EN 455-1,-2,-3, et -4

Selon la norme NF EN 14683, il existe deux types de masques médicaux :

- ▶ masques de soins
- ▶ masques chirurgicaux

regroupés dans la normalisation sous le vocable unique de « **masques chirurgicaux** », qui sera utilisé ci-après.

Le masque chirurgical protège celui qui le porte contre les agents infectieux transmissibles par voie « gouttelettes ».

Il ne protège pas contre les agents infectieux transmissibles par voie « aérienne ».

### Classification des masques :

Test	Type I	Type IR	Type II	Type IIR
Efficacité de filtration bactérienne (EFB) exprimée en %	≥ 95	≥ 95	≥ 98	≥ 98
Pression différentielle (exprimée en Pascal)	< 29,4	< 49,0	< 29,4	< 49,0
Pression de la résistance aux éclaboussures (exprimée en mm de mercure)	Non exigé	≥ 120	Non exigé	≥ 120

Les masques IR et IIR sont dits « résistants aux éclaboussures »

### Type de masques selon les circonstances :

<b>Sans couche imperméable</b>	Actes de soins de petite chirurgie <b>sans risques de projection</b> de liquides biologiques	<b>Type II</b>
<b>Avec couche imperméable</b>	Actes de soins ou de chirurgie <b>avec risques de projection</b> de liquides biologiques vers le soignant	<b>Type IIR</b>

### Modalités de changement en consultation :

- En cas de souillure ou de projection,
- Au moins toutes les 3 heures.

**Conclusion :** Pour les chirurgiens dentistes en routine et les assistantes au fauteuil, port obligatoire pour tout soin d'un masque présentant une couche imperméable et une EFB supérieure à 98 % (type IIR).

Vérifier les caractéristiques des masques sur le catalogue du fournisseur ou ses fiches techniques. Consulter le fournisseur en cas de doute.

### Règles de bon usage :

- ▶ Le lavage et la désinfection des mains ne remplacent pas le port des gants et inversement,
- ▶ Le port de gants non poudrés est recommandé,
- ▶ Changer de gants entre deux patients, entre deux soins ou en cas d'interruption au cours d'un soin,
- ▶ Changer de gants au moins toutes les heures et en cas de perforation,
- ▶ Porter des gants pour toute manipulation dans la cavité buccale,
- ▶ Porter des gants stériles pour les gestes aseptiques (interventions invasives et sanglantes),
- ▶ Ne jamais laver les gants ni utiliser de solution hydroalcoolique sur les gants,
- ▶ En chirurgie, le port d'une double paire de gants améliore la protection, au regard d'un patient à risque ou supposé,
- ▶ Avoir à disposition des gants sans latex pour les patients allergiques.

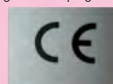
### Conclusion : Avoir au cabinet dentaire :

- ▶ des gants de soins non stériles (avec et sans latex) pour les actes non invasifs,
- ▶ des gants stériles, de soins ou de chirurgie, (avec et sans latex) pour des actes invasifs.

Seules les procédures de mise sur le marché d'un DM de classe I stérile ou IIa nécessitent l'intervention d'un organisme notifié.

Gants de soins stériles identifiables par l'apposition d'un nombre à 4 chiffres à côté du logo CE  
Gants de chirurgie qui figure sur leur conditionnement.

Logo du marquage « CE »



Le marquage CE est obligatoire et doit figurer sur tous les conditionnements des gants et masques. Il justifie du respect des exigences essentielles de la directive européenne.